

France, l'année dernière, continue à porter ses fruits.

Nous voyons en effet par les dépêches que le prince Lucien Bonaparte doit arriver en Canada dans quelques jours, et que, de concert avec quelques autres membres de sa famille, il doit fonder une grande ferme modèle dans notre pays.

On avait cru d'abord à un résultat négatif, quand on parlait de renouer des relations avec la France et d'attirer chez nous des capitaux improductifs dans le vieux monde, on voit que l'on commettait une grave erreur et que, petit à petit, on arrive à prouver le contraire.

Certaines personnes croyaient qu'aussitôt le retour en France des délégués qui sont venus visiter notre province, les capitaux allaient affluer ici, c'était mal connaître l'esprit de prévoyance et de prudence qui guide surtout les Français, qui ne donnent généralement pas leur argent sans savoir pourquoi.

Qui va lentement, va loin, et ce n'est pas la peine de faire plus de bruit que de besogne.

. Les Anglais eux, procèdent tout autrement, mais je ne les approuve pas toujours.

Ainsi, je vous assure qu'en les voyant promettre monts et merveilles à propos de la colonisation de l'île d'Anticosti, je ne crois pas qu'ils fassent acte d'honnêteté.

Il s'est formé, en effet, à Londres, une société de capitalistes qui n'ont pas craint de tromper le public d'une manière indigne.

Une circulaire très longue, envoyée partout par ces industriels, vante la richesse du sol, les mines d'une richesse incalculable de l'île d'Anticosti, dont le nom seul est synonyme chez nous de misère et d'aridité.

Ces gens-là connaissent à merveille M. Gogo, qui a dû aussitôt prendre des actions dans cette affaire, qui ne lui rapportera que des regrets.

Les Anglais, qui reprochent toujours aux Français de ne pas connaître la géographie, me semblent ignorer même la valeur de leurs possessions, et cette affaire de l'île d'Anticosti en est une nouvelle preuve, à moins que cette ignorance ne soit que simulée, ce que je crois beaucoup, afin de faire le vide dans les porte-monnaies.

. Il s'est passé dernièrement un fait qu'aucun journal n'a signalé, et que je ne vous fais connaître que dans le but de vous prouver combien nos compatriotes d'origine étrangère ont tort de toujours nous jeter la pierre, en disant que nous cherchons toutes les occasions de creuser davantage l'abîme qui sépare les races française et anglaise en Canada.

La semaine dernière, au pique-nique des Écosais, qui a eu lieu samedi, à l'île Sainte-Hélène, un individu a pris un des drapeaux français qui ornaient l'arène des jeux, et, froidement, lâchement, l'a planté en terre, la hampe en haut.

Cet homme était ivre, c'est vrai, mais c'est une piètre excuse, et insulter le drapeau du plus beau pays du globe, quand on sait que pas un Français n'est présent, est un acte tellement vil et misérable, qu'il suffit de le signaler pour le faire apprécier comme il le mérite.

Un des compagnons de cet individu, indigné, a remis le drapeau en place.

Nous estimons beaucoup nos concitoyens écosais, mais vous voyez qu'il peut suffire d'un crétin, pris de boisson, pour susciter toute une affaire désagréable, car il est évident que si le fait s'était passé en présence de plusieurs Canadiens, la chose aurait pu devenir grave.

Leon Leduc

Tout nouvel abonné au MONDE ILLUSTRÉ, pour 4, 6 ou 12 mois, recevra gratuitement tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication : "Les Deux Sœurs." L'abonnement est strictement payable d'avance.



LE RÉVD MESS. PICARD, P. S. S., DÉCÉDÉ.

Le révd M. Eustache Picard est né à la Côte-des-Neiges le 20 juin 1817.

Après d'excellentes études faites au Collège de Montréal, M. Picard entra en qualité de régent au Petit Séminaire, et ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre le 30 août 1840, par Mgr Bourget. En 1841, il fut agrégé au séminaire de Saint-Sulpice. Depuis son entrée dans cette communauté, il n'a jamais quitté la paroisse de Notre-Dame.

Parmi les œuvres principales qu'on lui doit on cite : L'Union de Prières, fondée en 1849 et établie canoniquement en 1854. La confrérie de l'Ave Maria. La confrérie des Petites Servantes des Pauvres, qui a cessé d'exister il y a deux ans seulement. M. Picard s'est toujours occupé d'une manière spéciale du catéchisme de persévérance. Pendant plusieurs années il a été visiteur de plusieurs paroisses de la banlieue, la Côte-des-Neiges et la Côte St-Luc, etc.

Les pauvres perdent en cet excellent prêtre un de leurs amis les plus dévoués, et on peut dire avec assurance que toute sa vie n'a eu qu'un but : celui de soulager et consoler les malheureux et les affligés.

Depuis un mois, son état était considéré comme désespéré et il y a quatre semaines, il avait reçu les derniers sacrements en présence de ses collègues.

Il s'est éteint doucement, épuisé par la maladie qui le minait depuis longtemps, en n'exprimant qu'un seul regret, celui de ne pouvoir plus s'occuper de ceux qu'il avait toujours considérés comme ses meilleurs amis, les pauvres.



LE DUEL BOULANGER-LAREINTY

EST à Meudon, dans le parc de Chalais, que les deux adversaires se sont rendus, à 9 heures.

Le général Boulanger était accompagné de ses deux témoins, MM. les généraux Lecoigne et Frébault, de M. Baudoin, médecin, et du capitaine Driant.

M. le baron de Lareinty était accompagné de ses témoins, M. le général Espivent de la Villeboisnet, et M. Hervé de Saisy, ainsi que d'un médecin et de son gendre.

Voici les détails fournis sur le duel par le procès-verbal signé des témoins :

Paris, le 7 juillet 1886.

"Conformément aux dispositions arrêtées dans le procès-verbal, la rencontre a eu lieu dans le parc de Chalais, à Meudon. Les armes ayant été préparées et chargées ont été ensuite tirées au sort et remises aux adversaires, qui se sont placés à la distance convenue et ont tiré au signal donné. Aucun d'eux n'a été atteint.

"Après le tir, on s'est aperçu que le pistolet de monsieur le ministre de la guerre avait raté ; les témoins, ayant jugé que les conditions avaient été loyalement remplies, ont déclaré l'honneur satisfait. Les deux témoins se sont alors rapprochés et se sont donnés la main.

Ont signé :
Général FRIBAULT. Général ESPIVENT.
Général LECOIGNE. HÉRVÉ DE SAISY.

LE PLUS GRAND RADEAU DU MONDE

On vient de construire, à Two Rivers, près des mines de Joggins, Nouvelle-Ecosse, un radeau de bois aux dimensions extraordinaires.

Il est construit comme un navire et à la forme d'un immense cigare. Voici quelles sont les dimensions de cette construction : longueur, 420 pieds ; largeur, 55 pieds ; hauteur, 35 pieds ; tonnage, 8,000 tonnes. Ce radeau contient 3,000,000 de pieds de bois et est évalué à \$30,000.

Notre gravure représente cette masse de bois, qui semble être une immense torpille, telle qu'elle est quand elle est traînée par ses remorqueurs.

Les chaînes qui l'entourent pèsent 54 tonnes et coûtent \$2,000.

La construction de ce radeau avait été entreprise afin d'économiser des frais de transport par terre ou de charges de navires, mais l'entreprise n'a guère réussie. Le radeau s'est brisé avant d'arriver à New-York, terme du voyage, et somme toute, c'est une perte sèche pour les expéditeurs.

UNE FEMME BRULÉE VIVE

C'est une horrible scène que celle que représente notre gravure. Ainsi que nous le disions dernièrement, il s'agit d'un crime épouvantable. Dans le comté de Tatinnall, une négresse, Mary Hallenbeck, engagée pour faire la cuisine à un pique-nique de gens de couleur, a égorgé un enfant confié à sa garde, et fait cuire une moitié qu'elle a ensuite servie aux convives, et à mis le reste au fond d'un tonneau après l'avoir paré et salé.

Quand les nègres, après ce repas macabre, ont appris ce qui s'était passé et ont trouvé ce qui restait de l'enfant dans le tonneau, ils ont été pris d'une rage folle, ont attaché la mégère à un poteau et l'ont brûlée vive.

PRIMES DU DERNIER TIRAGE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal. — Louis Hector Dubord (\$50.00), 59 1/2, rue St-Dominique ; Théodore Lamadeleine, 218, rue Barré ; William McNichols, 99, rue St-Hubert ; Eugène Valois, 27, rue Wolfe ; Amédée Blondin, 100, rue Beaudry ; G. Duval, 275, rue St-Christophe ; Charles Bérrard, 211, rue Sanguinet ; Alb. Schwartz (\$10.00), 232, rue Aqeduc ; H. Dion, 685, rue Craig ; L. D. Vadeboncoeur, 159, rue Guy ; Théophile Belleville, 2,314, rue Notre-Dame ; Célestin Gilbert, 262, rue Iberville ; Charles Roy, 509, rue des Seigneurs ; Joseph Grignon, 107, rue Ste-Catherine ; Delle Sophie Cazalais (\$25.00), 155, rue Aqeduc ; Dame L. Blanchet, 188, St-Christophe ; Louis Finel, 254, rue Suzanne ; Octave Paquin, 171, rue Groté ; Louis Millier, 168, rue Visitation ; Joseph Corbeil, 141, rue St-André ; Dame Léon Dagenais (deux primes) 214, rue Montcalm ; W. Carter-Hickok, 2,006, rue Notre-Dame ; Dame Wm. Thibert, 170, rue Murray ; Paul Et. Quintal, 31 1/2, rue DeSalaberry ; Dame E. Lafrenière, 32, rue Sanguinet ; A. Bisson, 1001, rue St-Jacques ; François Sauvé, 218, rue Barré ; F. L. Caucher, 392, rue St-Jacques ; Dame Hubert Poupard, 26, rue Logan ; Arthur Lecompte, 529, rue Mignonne ; François Lessard, 177 1/2, rue St-Urbain ; Dame Joseph Neveu, 29, avenue Éléonor ; Joseph Patenaude, 176, rue Beaudry ; Joseph Villeneuve (\$15.00), 331, rue Richmond ; Louis Parent, 407, rue Plessis ; Aldéric Sanguinet, 39, ruelle Archambault.

Québec. — Pierre Drolet, 102, rue St-George ; Siméon Gosselin, 88, rue Sauvageau ; William Fitzback, Station du feu No. 3 ; Napoléon Letourneau, 54, rue du Pont ; Charles Goulet, 105, rue Ste-Marguerite ; Alphonse Légaré, 2, ruelle Stewart ; Joseph Béladeau, 79, rue Scott ; Edouard Trudel, 167, Grande-Allée ; J. B. Piché, 83, rue St-Germain ; Edouard Falardeau et frère, 335, rue St-Valier ; Pierre Gosselin, 240, rue St-Valier ; Louis Rousseau, 86, rue Ste-Hélène ; Dame Marie Rochette, 90, rue des Fossés ; Dame Emile Béland, 10, rue d'Artigny.

Trois-Rivières. — L. A. Ricard.
Ottawa. — Wilfred Charbonneau (\$3.00), 167, rue Sparks ; L. F. Mathé, 72, rue Church.
Ville St-Jean-Baptiste. — F. X. Paquet, 318, rue George-Hypolite.
Cohoes, N. Y. — Joseph Langlois.

NOTES ET IMPRESSIONS

Celui qui n'a jamais savouré les délices de l'intelligence ne peut pas comprendre les côtés divers de la nature humaine.

Celui qui se vante n'est pas cru, parce que personne ne peut-être juge impartial dans sa propre cause.

On dédaigne les hommes qui ont, dans le monde, le rôle de chevilles et qui ne sont qu'utiles ; mais sans les chevilles, toute la charpente croulerait.

Le méchant se heurte à une paille dans le sentier de la vertu, mais escalade une montagne sur la route du mal.

L'esprit de contradiction est tellement pédant et haïssable, qu'on devrait nécessairement se mettre en garde contre lui.